

HOROYA

Quotidien national



*"Notre voix
résonne plus fort
que jamais grâce
à nos initiatives
pour une coopé-
ration africaine et
internationale
plus intégrée et
solidaire."*

Le Général d'Armée
Mamadi Doumbouya



N°8363 DU LUNDI 08 JUIN 2026 * 65^e ANNÉE

www.horoya.net - horoya 1958@gmail.com

PRIX : 2000 GNF



www.arsjpa.gov.gn
info@arsjpa.gov.gn
+224 612 13 03 03/ 612 13 04 04
Kaloum, Boulbinet
cité des Nations villa 33

ARSJPA

**Jouez de manière responsable:
Contrôlez votre argent
Contrôlez votre Temps.**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES



P/03

PROGRAMME SIMANDOU 2040

**Le virage agro-
industriel lancé**



P/04

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

**Une mission de la
CAF à Conakry**



P/27

**Un taux de
participation
national de 58,55 %**

1XBET

JOUER MAINTENANT

1XGAMES

TOURS CHANCEUX,
GAINS ÉPIQUES



HOROYA
Quotidien national

QHoroya
Journal Horoya
www.horoya.net

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél. : +224 664 633 212 / 623 430 130 - BP 191 Conakry
Email : horoya1958@gmail.com

MESRS

Validation du rapport diagnostic institutionnel et scientifique...

Bâtir un système national de recherche scientifique plus qualifié, davantage orienté vers les priorités nationales de développement et capable de produire des connaissances utiles à la société demeure la vocation principale du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. C'est dans cette optique que s'est tenue, dans un réceptif hôtelier de Conakry, la cérémonie d'ouverture de l'atelier de restitution et de validation du rapport diagnostic institutionnel et scientifique des IRS/CDI.



La rencontre s'est déroulée en présence de Mme la directrice générale des recherches scientifiques, Dre Fatoumata Camara, entourée de cadres de sa direction, du conseiller de Mme la ministre Dre Hadja Diaka Sidibé, ainsi que d'autres personnalités.

Selon elle, les constats issus de ce diagnostic constituent une base essentielle pour orienter les futures décisions stratégiques du département en matière de recherche scientifique et de valorisation des résultats. L'atelier se veut donc un espace d'échanges constructifs permettant aux partenaires de formuler des recommandations pertinentes et réalistes.

De son côté, Dr Facinet Conté a salué, au nom de la ministre Dre Hadja Diaka Sidibé, le travail accompli

cessaires et de définir des actions prioritaires adaptées aux réalités du terrain.

Il a invité les participants à examiner attentivement les résultats présentés, à partager leurs observations et à formuler des propositions constructives. « Notre ambition commune est de bâtir un système national de recherche scientifique plus qualifié, davantage orienté vers les priorités nationales de développement et capable de produire des connaissances utiles à la société », a-t-il martelé.

L'ouverture officielle a été prononcée par Dr Facinet Conté, secrétaire général du MESRS.

Les objectifs de l'atelier

Dans son intervention, la directrice générale de la recherche scientifique, Dre Fatoumata Sylla, s'est dite très satisfaite de la tenue de cet atelier, rappelant qu'il marque l'aboutissement d'un travail de terrain

conduit du 20 mai au 4 juin dans les différentes institutions de recherche et centres de documentation. Elle a précisé que l'objectif principal est de disposer d'une évaluation objective et actualisée de la situation institutionnelle, scientifique, administrative et documentaire des structures afin d'identifier les acquis, les faiblesses, les défis et les perspectives d'amélioration.



par la direction générale. Il a rappelé que la recherche scientifique est aujourd'hui l'un des principaux leviers du développement économique, social et technologique des nations.

Pour lui, le diagnostic n'est pas une fin en soi, mais un outil d'aide à la décision permettant de disposer d'une vision claire et objective de l'état de la recherche afin d'engager les réformes né-

En clôturant son intervention, Dr Facinet Conté a souligné que les conclusions et recommandations issues de cet atelier contribueront à renforcer la gouvernance des structures de recherche, à améliorer leurs performances et à accroître leur contribution au développement socio-économique de la Guinée.

Aboubacar Il Sylla
Naby Moussa Soumah

HOROYA
Quotidien national

BP: 191 Conakry, République de Guinée
E-mail: horoya1958@gmail.com Siège: Boulbinet - C. de Kaloum

DIRECTEUR GENERAL

Ibrahima Koné
Tél: 664 63 32 12 / 624 94 45 99
konesayon1@gmail.com

DIRECTRICE GENERALE ADJOINTE

Marie Louise Diallo
Tél: 623 69 38 86 marielouisediallo1@gmail.com

REDACTEUR EN CHEF

Amadou Kendessa Diallo
Tél: 622 48 10 45 kenssa2@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL

Jean Marie Morgan
Tél: 622 26 97 26 morgan1535@gmail.com

RUBRIQUE POLITIQUE & ECONOMIE

Lansana Sarr 628 97 19 33
Th. Kalifatou Doumbouya 624 69 31 55

RUBRIQUE EDUCATION & SOCIETE

Balla Yombouno 628 74 23 08
Sékouba Kourouma 628 00 36 63
Tél: 628 97 19 33 sarrlansana93@gmail.com

RUBRIQUE CULTURE & SPORT

Maïmouna Bangoura 622 21 12 26
Ibrahima Sory Bangoura 625 21 78 24

CHEF SERVICE RESEAUX SOCIAUX

Mamadou Mouctar Diallo 622 32 39 58

CHEF SERVICE FABRICATION

Abdoulaye Alsény Bangoura
Tél: 664 00 44 47 abalbangou@gmail.com

RESPONSABLE SITE

Yousseuf Hawa Kéïta Tél: 622 28 54 00

CHEF SAF

Aïssata Bilivogui 622 55 61 42
CHEF SERVICE COMMERCIAL & RECOUVREMENT

Diaka Sanoh Tél: 622 33 13 57

DISTRIBUTION

Alpha Saliou Diallo 628478037

ARCHIVES

Sâa Adolphe Kondano 627 99 64 74

PHOTO

Lamine Sylla 621 70 61 16

PROGRAMME
SIMANDOU
2040
Un pont vers la prospérité !

La Guinée, notre Paradis
TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les résultats provisoires transmis à la Cour suprême

La Direction générale des élections (DGE) n'a accusé aucun retard après la proclamation des résultats globaux provisoires du scrutin communal et législatif, dans la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 juin 2026. Ces résultats ont été transmis au greffe de la Cour suprême.



sus s'est globalement très bien déroulé et nous remercions Dieu de nous avoir permis d'accomplir cette mission au service de notre pays », a-t-elle déclaré.

À la sortie de la plus haute juridiction du pays, Mme Camara Djenabou Touré a déclaré que cette démarche constitue l'étape suivante du processus électoral en cours.

« Nous venons de déposer les résultats provisoires des élections législatives au greffe de la Cour suprême, car c'est cette juridiction qui est compétente pour connaître du contentieux lié aux élections législatives. Dès demain matin, nous procéderons également au dépôt des résultats des élections communales auprès des tribunaux de première instance et des justices de paix, qui sont chargés du traitement des conten-

tieux électoraux locaux. Il s'agit de deux niveaux distincts de gestion du contentieux : pour les élections nationales, la compétence revient à la Cour suprême ; pour les élections locales, elle appartient aux tribunaux de première instance et aux justices de paix. Toutes ces formalités seront accomplies demain », a-t-elle affirmé.

La responsable de la DGE a souligné que ce dépôt marque l'aboutissement d'un long processus engagé depuis plus d'un an.

« C'est un moment solennel pour nous. Depuis plus d'un an, nous travaillons à la conduite de ce processus électoral. Après le référendum constitutionnel, l'adoption de la Constitution et l'élection du président de la République, ces élections permettront désormais à la Guinée de se doter d'un Parlement, en attendant la mise en place du Sénat. Le proces-

Elle a également rappelé les délais prévus pour l'introduction et l'examen des éventuels recours : « À compter de l'enregistrement des résultats au greffe, la phase contentieuse est ouverte. Les candidats disposent de 48 heures pour introduire leurs recours. La Cour suprême dispose ensuite d'un délai d'examen avant de rendre sa décision. L'ensemble de la procédure devrait s'étendre sur environ huit jours. »

L'ouverture de cette phase contentieuse constitue l'une des dernières étapes du processus électoral avant la proclamation définitive des résultats des élections législatives. Quant aux élections communales, les éventuels litiges seront examinés par les tribunaux de première instance et les justices de paix compétents, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Thierno Kalifatou Doumbouya



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

ET COMMUNALES

Un taux de participation national de 58,55 %

La Directrice générale des élections (DGE), Mme Camara Djenabou Touré, a rendu publics, dans la nuit de jeudi à vendredi 5 juin 2026, les résultats provisoires globaux des élections législatives et communales organisées le 31 mai dernier sur l'ensemble du territoire national.



Selon les chiffres communiqués par l'institution électorale, 3 856 690 électeurs ont pris part au scrutin communal, dont 3 568 658 suffrages valablement exprimés, soit un taux de participation national de 58,55 %.

Les élections communales ont permis l'attri-

bution de 8 753 sièges de conseillers dans les 375 circonscriptions électorales du pays. Parmi les élus figurent 3 623 femmes, représentant 41,39 % de l'effectif total, ainsi que 1 877 jeunes âgés de 18 à 35 ans, soit 21,44 % des conseillers communaux.

Concernant les élections législatives, la Directrice générale des élections a également procédé à la proclamation provisoire des députés élus dans les différentes circonscriptions électorales du pays ainsi que sur les listes nationales à la représentation proportionnelle.

Les résultats publiés demeurent provisoires et restent soumis à l'examen des éventuels recours devant les juridictions compétentes, conformément aux dispositions du code électoral.

Thierno Kalifatou Doumbouya

LÉGISLATIVES ET COMMUNALES

Les observateurs apprécient le déroulement du scrutin



Après l'observation du processus électoral du 31 mai dernier, les missions électorales et d'observation de la CEDEAO, de l'UA et de la Francophonie sur les élections légis-

latives et communales en Guinée ont fait une déclaration ce mardi 2 juin 2026. Dans cette déclaration, elles disent avoir constaté que les scrutins se sont déroulés dans le

calme et la discipline, conformément à la législation électorale en vigueur.

Dans le même communiqué, les missions de la CEDEAO, de l'UA et de la Francophonie réaffirment leur engagement à continuer d'apporter un soutien coordonné au gouvernement et au peuple guinéens dans leurs efforts visant à renforcer la démocratie et à maintenir la paix et la stabilité dans le pays.

Balla Yombouno

LÉGISLATIVES ET COMMUNALES

L'ONASUR-E remet son rapport de supervision à la Cour suprême

Après la publication des résultats provisoires finaux du double scrutin législatif et communal du 31 mai par la Direction générale des élections (DGE), l'Observatoire national autonome de supervision des élections (ONASUR-E) a présenté, ce vendredi 5 juin 2026, son rapport officiel de certification au président de la Cour suprême. Cette démarche s'inscrit dans le cadre juridique et institutionnel en vigueur.



urnes.

De son côté, le Dr Sékou Kouressy Condé a rappelé que ce rapport est le fruit d'un travail « difficile, approfondi et responsable » mené par les onze superviseurs

Le président de l'ONASUR-E a salué le climat de paix et de convivialité qui a marqué le déroulement du scrutin. Tout en précisant que le rapport remis demeure confidentiel, il a tenu à féliciter les citoyens guinéens pour leur comportement exemplaire le jour du vote. Il a également exprimé sa gratitude envers les autorités nationales, les institutions républicaines, les partenaires internationaux et l'ensemble des superviseurs pour leur engagement.

de l'Administration du territoire, le cabinet présidentiel, le ministère des Affaires étrangères, les forces de défense et de sécurité ainsi que la Haute Autorité de la communication pour leur rôle dans la préservation de l'indépendance de l'ONASUR-E.

Le président a souligné l'ampleur du défi relevé par la Direction générale des élections, citant l'organisation logistique d'un triple scrutin avec près de 23 000 bureaux de vote, chacun doté de trois

conseillers de l'institution. Selon lui, l'ONASUR-E a couvert l'ensemble des aspects du processus électoral, alliant observation et supervision sur le terrain.

En définitive, il a insisté sur la portée citoyenne et patriotique de cette mission : « Ce que l'histoire retiendra, c'est que la Guinée a gagné et que la paix est le meilleur résultat que nous avons tous ensemble offert à notre pays. »

NMS

« Ce travail a été rendu possible grâce à un environnement électoral favorable et à une vision portée par le président de la République. Il faut le reconnaître », a-t-il déclaré, avant de remercier le ministère



PROGRAMME SIMANDOU 2040

Le virage agro-industriel officiellement lancé

C'est un tournant historique pour l'économie guinéenne. Ce vendredi 5 juin 2026, sous le chapiteau du Palais du Peuple, le ministère de l'Agriculture a officiellement dévoilé la feuille de route du Pilier 1 (Agriculture, Industrie alimentaire et Commerce) du mégaprojet Simandou 2040. Devant un parterre de hauts cadres de la Présidence et de membres du gouvernement, la ministre Aminata Kaba a tracé les contours d'une révolution agraire qui ambitionne de transformer le potentiel de la Guinée en puissance économique.



tionnelles et une jeunesse dynamique.

Un partenariat public-privé massif

Le modèle économique du Programme Simandou 2040 repose sur une synergie public-privé inédite. Présent à

« Il ne saurait y avoir de souveraineté véritable sans souveraineté alimentaire. Le programme Simandou est bien plus qu'une initiative économique. Il est une chance historique pour la Guinée », a déclaré Aminata Kaba, ministre de l'Agriculture

Doté d'une enveloppe colossale de plus de 18 milliards de dollars d'investissement, ce plan stratégique national s'articule autour de 9 projets d'envergure et de 5 réformes clés. L'objectif affiché est clair : rompre avec l'agriculture de subsistance pour bâtir un modèle moderne, compétitif et durable.

Les 5 leviers de la transformation agro-industrielle

Pour pallier les faiblesses structurelles du secteur (faible productivité, manque d'infrastructures, aléas climatiques), la stratégie repose sur cinq axes majeurs : Gouvernance renforcée; Modernisation technique; Structuration rurale développement des coopératives et création d'agrégateurs pour soutenir les exploitations locales; Compétitivité commerciale. Il y a également l'industrialisation en termes de construction et aménagement de parcs agro-industriels intégrés.

La Guinée entend ainsi capitaliser sur ses atouts majeurs : 13,7 millions d'hectares de terres arables, des ressources hydriques excep-

la cérémonie, le Général Amara Camara, ministre Secrétaire général de la Présidence, a précisé les clés de financement de ce plan sur 15 ans.

Pour garantir la réussite, le gouvernement s'appuie sur l'engagement opérationnel de la Delivery Unit Simandou 2040. Son délégué général, Mamadou Angelo Diallo, a martelé une ligne directrice pragmatique : « Nous ne ferons pas de la politique, mais nous ferons de l'exécution. »

Le virage vers la modernité se veut aussi digital. Trois nouvelles plateformes numériques — LENDDEN, AGRINEMA et GEODNGR — ont été présentées. Elles permettront d'améliorer le suivi des exploitations, de collecter des données stratégiques en temps réel et de sécuriser la prise de décision.

Cette vision ambitieuse a immédiatement reçu l'aval des partenaires au développement, notamment du Fonds international de développement agricole (FIDA). Mme Ann Turinayo, sa Directrice pays, a salué un véritable « changement de paradigme », tout en rappelant la nécessité d'une transformation inclusive intégrant pleinement les petits producteurs, les femmes et les jeunes.

Naby Camara

BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE DE KOUKOUTAMBA

Conakry abrite l'examen des termes de référence des études environnementales et sociales du projet

Les travaux d'examen et de validation des Termes de Référence (TdR) des Études d'Impact Environnemental et Social (EIES) ainsi que du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Koukoutamba ont débuté ce mardi 02 juin 2026 à Conakry. Cette importante rencontre technique se poursuivra jusqu'au 03 juin 2026 sous la présidence du Haut-commissaire adjoint de l'OMVS, M. Mamadouba Max Bangoura, en présence des Coordinateurs des Cellules nationales OMVS de la Guinée et de la Mauritanie, des représentants des pays membres, des experts environnementaux et sociaux, et des représentants des sociétés impliquées dans la mise en œuvre du projet.



L'objectif principal de cette session est d'examiner en profondeur les Termes de Référence des futures études environnementales et sociales du projet, tout en intégrant les observations et recommandations formulées par les différents États concernés et les sociétés parties prenantes. Cette démarche vise à garantir que les études à venir répondent aux exigences réglementaires nationales et aux standards internationaux en matière de protection de l'environnement, de gestion des impacts sociaux et de réinstallation des populations affectées.

Au cours des échanges, les participants se sont penché notamment sur la portée des études envisagées, les méthodologies proposées pour l'évaluation des impacts potentiels, les mécanismes de consultation des parties prenantes ainsi que les dispositions relatives à la restauration des moyens de subsistance des personnes susceptibles d'être affectées par le projet.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par un geste hautement symbolique de fraternité et d'in-

tégration sous-régionale. Dans un esprit de solidarité et de confraternité entre les États membres de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal/OMVS, le Coordinateur de la Cellule Nationale OMVS/Guinée, M. Youssef Diaby a invité son homologue de la République Islamique de Mauritanie, M. Mohamed El Moctar Mahmoud à prononcer le mot de bienvenue à l'endroit des participants.

Cette marque de considération et de confiance a été unanimement saluée par l'assistance comme une illustration concrète des valeurs de coopération, de respect mutuel et d'unité qui fondent l'action de l'OMVS. À travers cette initiative, le Coordinateur de la Cellule Nationale OMVS/Guinée a donné une véritable leçon de solidarité et de confraternité, rappelant que les grands projets de développement régional reposent avant tout sur le dialogue, le partage des responsabilités et la convergence des efforts des États membres.

Dans son intervention, le Coordinateur de la Cellule OMVS de la République Islamique de Mauritanie

a souhaité la bienvenue aux participants et exprimé sa satisfaction quant à la tenue de cette importante rencontre technique consacrée à l'examen et à la validation des Termes de Référence des Études d'Impact Environnemental et Social et du Plan d'Action de Réinstallation du Projet de Koukoutamba.

Prenant la parole à la suite du mot de bienvenue du Coordinateur de la Cellule OMVS de la République Islamique de Mauritanie, le Directeur Général de la Société de Gestion et d'Exploitation des Ouvrages du Haut-Bassin (SOGEOH), M. Serigne Sambou Niang a mis en lumière l'importance stratégique du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Koukoutamba pour les États membres de l'OMVS et pour le développement énergétique de la sous-région.

Il a, en outre, souligné que la réalisation de ce projet contribuera significativement à l'accroissement de l'offre énergétique, au renforcement de la sécurité énergétique des pays membres, à la promotion de l'intégration régionale ainsi qu'à la création d'opportunités économiques et sociales pour les populations.

Le Directeur Général de la SOGEOH a, par ailleurs, exprimé son ambition de faire de la SOGEOH un acteur majeur et incontournable de l'approvisionnement énergétique dans l'espace OMVS, en s'appuyant non seulement sur l'exploitation optimale des infrastructures hy-

droélectriques existantes et futures, mais également sur le développement de solutions énergétiques innovantes.

À cet effet, il a évoqué les perspectives prometteuses liées aux futurs projets d'hybridation énergétique qui permettront de diversifier le mix énergétique, d'améliorer la résilience des systèmes de production et de répondre de manière durable à la demande croissante en électricité dans les États membres.

Après les interventions respectives du Coordinateur de la Cellule Nationale OMVS/Guinée, du Coordinateur de la Cellule OMVS de la République Islamique de Mauritanie et du Directeur Général de la SOGEOH, la parole a été donnée au Haut-Commissaire adjoint de l'OMVS) pour le discours officiel d'ouverture de l'atelier.

Dans son allocution, M. Mamadouba Max Bangoura a salué la qualité de l'organisation de la rencontre ainsi que la mobilisation des experts, des représentants des États membres et des différentes parties prenantes autour de cette étape déterminante du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Koukoutamba. Il a souligné que ce projet constitue l'un des investissements structurants majeurs de l'OMVS en matière de production énergétique et un levier important pour le renforcement de l'intégration régionale.

Le Haut-Commissaire adjoint a mis l'accent sur

l'importance de disposer de Termes de Référence robustes et consensuels pour la conduite des Études d'Impact Environnemental et Social ainsi que du Plan d'Action de Réinstallation. Selon lui, la qualité de ces études conditionnera non seulement la conformité du projet aux exigences environnementales et sociales, mais également son acceptabilité par les populations concernées et les partenaires techniques et financiers.

Il a également invité les participants à examiner avec rigueur les documents soumis à leur appréciation et à mettre à profit leur expertise afin d'intégrer les observations formulées par les États et les sociétés concernées. Réaffirmant l'engagement de l'OMVS en faveur d'un développement durable et inclusif, M. Mamadouba Max Bangoura a déclaré officiellement ouverts les travaux de l'atelier d'examen et de validation des Termes de Référence des Études d'Impact Environnemental et Social et du Plan d'Action de Réinstallation du Projet d'Aménagement Hydroélectrique de Koukoutamba.

À l'issue des deux journées de travaux, un rapport de validation assorti de recommandations sera élaboré afin d'orienter la suite du processus d'évaluation environnementale et sociale du projet.

**Cellule
de communication
OMVS**

SIMANDOU

Rio Tinto SimFer met en avant les progrès réalisés et son impact économique en Guinée

À l'occasion de la conférence de presse trimestrielle tenue ce jeudi, 4 juin 2026, Chris Aitchison, directeur général de SimFer, et Aboubacar Koulibaly, directeur général de Rio Tinto Guinée, ont présenté l'état d'avancement du projet Simandou, tout en réaffirmant leur engagement en faveur du contenu local, de la création d'emplois et de la transparence dans la conduite du plus grand projet minier et d'infrastructures de Guinée.



Face aux médias, les deux responsables ont souligné les progrès enregistrés sur les différentes composantes du projet, notamment les infrastructures minières, ferroviaires et portuaires. Selon eux, Simandou est désormais entré dans une phase

décisive de son développement, marquée par la montée en puissance des opérations et la consolidation des acquis réalisés au cours des derniers mois.

Aboubacar Koulibaly a insisté sur les retombées éco-

nomiques déjà visibles du projet pour la Guinée. Il a rappelé que les entreprises locales occupent une place croissante dans la chaîne d'approvisionnement et que le contenu local demeure un pilier central de la stratégie de Rio Tinto SimFer. Il a également salué la contribution des fournisseurs guinéens, dont le savoir-faire participe directement à la réalisation des infrastructures et au développement du tissu économique national.

De son côté, Chris Aitchison a mis en avant l'ampleur du chantier et la mobilisation des équipes engagées sur le terrain. Il a souligné que Simandou continue de générer des opportunités importantes en matière

d'emploi, de formation et de transfert de compétences, avec une forte participation des travailleurs guinéens.

Les deux dirigeants ont également évoqué les efforts entrepris pour renforcer les capacités des entreprises locales et préparer l'après-construction, afin que les compétences développées dans le cadre du projet puissent bénéficier durablement à l'économie nationale.

Au cours des échanges avec la presse, les responsables de Rio Tinto SimFer ont réaffirmé leur volonté de maintenir un dialogue régulier avec les médias, les autorités et les communautés concernées. Ils ont

rappelé que la transparence demeure un élément essentiel pour assurer la réussite du projet et renforcer la confiance entre toutes les parties prenantes.

Avec l'avancement progressif des infrastructures et la poursuite des investissements, Simandou s'impose aujourd'hui comme un projet structurant pour l'économie guinéenne. Les responsables de Rio Tinto SimFer ont conclu en soulignant leur ambition de faire de ce projet un modèle de développement responsable, créateur de valeur économique, sociale et industrielle pour la Guinée.

Ibrahima Sory Bangoura

DISTINCTION

Le ministre Mourana Soumah honoré par le comité « KATALA Refondateur »

Le gouvernement de transition enregistre une nouvelle distinction. Le ministre de l'Information, de la Communication et de l'Économie numérique, Mourana Soumah, a été décoré du Prix d'Honneur « KATALA Refondateur ». La remise du trophée a eu lieu lors d'une audience dans son cabinet, en présence du comité d'organisation porté par la structure de communication More and More.



Un prix pour l'innovation et la rigueur. À sa 9^e édition, cette distinction célèbre les cadres et directeurs qui se démarquent par leur rigueur,

leur esprit d'innovation et leur contribution à la modernisation de l'administration publique guinéenne.

Mourana Soumah a exprimé sa gratitude : « Cette distinction m'honore et renforce mon engagement à poursuivre les efforts au service de notre pays, dans la dynamique de refondation impulsée par Son Excellence le Président de la République, le Général Mamadi Doumbouya. »

Le ministre a également salué le travail de la structure More and More, insistant sur l'importance de promouvoir la culture du mérite en Guinée. Il a réaffirmé son soutien aux initiatives citoyennes qui par-

ticipent au rayonnement national et international du pays.

Cette distinction vient conforter les efforts du

ministre dans un contexte marqué par des réformes économiques et structurelles majeures.

Naby Camara



COMMUNE DE MATOTO

Le défi de l'insalubrité

Le secrétaire général de la commune de Matoto, Mamady Nabé, a évoqué une situation très préoccupante pour notre pays. Selon lui, parler de santé revient à parler d'un cadre de vie décent. Ainsi, la première mesure prise par les autorités reste la lutte continue contre l'insalubrité publique.



Il a rappelé que le Chef de l'État, le Président Mamady Doumbouya, a mis en œuvre plusieurs actions pour accompagner les collectivités locales dans la redynamisation de cette dimension liée au cadre de vie. Le système politique légal, dirigé par le Président de la République, a même dédié un département spécifique chargé des

questions d'assainissement. La salubrité publique est une compétence transférée aux collectivités locales, mais elle implique également d'autres acteurs présents sur le terrain. Malgré les difficultés rencontrées dans cette lutte, les efforts se poursuivent pour rendre notre cadre de vie décent, afin que la population puisse vivre

plus facilement dans un environnement débarrassé des ordures et à l'abri des maladies hydriques.

Le secrétaire général a insisté sur la nécessité d'une conscientisation accrue de la population. Car, malgré la volonté politique des autorités et des collectivités, si la population n'est pas informée et sensibilisée, les résultats escomptés ne pourront être atteints dans l'intérêt exclusif de nos communautés sur l'ensemble du territoire national. Il a lancé un appel solennel à tous les acteurs pour rappeler que l'assainissement est l'affaire de tous, et non seulement de l'État. Chacun doit s'impliquer pour se débarrasser de ses ordures. La population est invitée à refuser de jeter les déchets dans les caniveaux

ou sur les chaussées. Quant à l'État, il doit continuer à doter les collectivités en équipements. Heureusement, le peu d'outillage disponible permet déjà de mener certaines actions sur le terrain.

Enfin, selon Fodé Soumah, citoyen de Matoto, les déchets proviennent principalement des marchés et des ménages qui les jettent dans les caniveaux.

Pendant les grandes pluies, cela entraîne des inondations, des pertes en vies humaines et des dégâts matériels. Il souligne que les autorités jouent leur rôle, car chaque matin les agents de la salubrité publique ramassent les ordures. Mais il regrette que certains citoyens n'aient pas encore la bonne conscience nécessaire.

Yakouba Traoré



EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À LAMBANYI

Les forages mis en cause

Le pire a été évité de justesse ce jeudi 4 juin 2026 au Carrefour Canadien, dans le quartier Lambanyi, où une partie d'un immeuble s'est effondrée. Si aucune perte en vie humaine n'a été enregistrée, les dégâts matériels sont considérables et l'incident a semé la panique dans le voisinage.



Selon plusieurs témoignages, la prolifération des forages dans la zone pourrait être à l'origine de la fragilisation des bâtiments. Des fissures avaient déjà été observées depuis plusieurs semaines, poussant certaines familles à quitter les lieux avant le drame.

Parmi les témoins figure Camara Mohamed, habitant du quartier. Il raconte : « En dis-

cutant avec une occupante, elle m'a expliqué que de petits débris tombaient déjà à l'intérieur. Quelques instants plus tard, une fissure importante est apparue et elle a quitté les lieux en courant. Heureusement, le bâtiment était presque vide au moment de l'effondrement. »

Comme d'autres habitants, il établit un lien entre la multiplication des forages et la

dégradation des constructions : « À Lambanyi, particulièrement au Carrefour Canadien, il y a des forages partout. Certaines concessions en ont même plusieurs. Les fissures sont visibles sur de nombreuses maisons, mais beaucoup de propriétaires se contentent de les masquer. Si rien n'est fait pour réglementer les forages et contrôler les constructions, nous risquons des drames plus graves. »

Le chef du secteur Canadien, Fofana Mohamed, confirme que les habitants avaient déjà alerté les autorités : « Nous avons constaté des fissures inquiétantes et informé les propriétaires

ainsi que les autorités locales. Historiquement, cette zone était traversée par une artère souterraine d'eau. Durant les fortes pluies, l'eau continue de remonter, ce qui fragilise les constructions. Certaines bâtisses ont été érigées sans tenir compte des réalités géologiques. »

Il souligne que la partie effondrée correspond à l'ancienne sortie d'eau sou-

terraine, mais se réjouit qu'aucune victime n'ait été enregistrée : « Grâce à Dieu, le pire a été évité. »

Face à cette situation, les habitants appellent les autorités à réglementer les forages et à renforcer le contrôle des constructions afin d'éviter de nouveaux drames.

Balla Yombouno



ÉDUCATION

Quand les parents abandonnent leur rôle, la société sombre

Autrefois, les sociétés africaines étaient reconnues pour leurs valeurs éducatives solides, fondées sur le respect, la discipline et la solidarité. Les enfants grandissaient sous le regard attentif des parents et de la communauté, chacun servant de modèle à l'autre. Aujourd'hui, cette époque semble appartenir à un passé lointain.



De nombreux parents privilégient désormais le confort matériel et le luxe au détriment de l'éducation morale de leurs enfants, même lorsque ce mode de vie conduit à l'autodestruction. L'encadrement familial, pourtant essentiel,

perd progressivement sa place dans les foyers. Les réseaux sociaux, censés être des outils d'apprentissage et d'ouverture, deviennent trop souvent des vecteurs de dérive pour une partie de la jeunesse africaine.

Beaucoup de jeunes y adoptent des comportements contraires aux valeurs culturelles et éducatives. La question se pose alors : la société africaine a-t-elle perdu ses repères éducatifs ? Hélas, la réponse semble affirmative. Nos valeurs traditionnelles s'effacent au profit d'une quête effrénée du luxe, parfois au prix de la dignité et du respect de soi. Il n'est plus rare de voir des cadets manquer de respect à leurs aînés, tandis que certains sages défendent des contre-vérités pour préserver des intérêts égoïstes.

Les parents portent une part

de responsabilité. Beaucoup n'exercent plus de contrôle sur les fréquentations, les comportements ou les déplacements de leurs enfants. Ce manque de suivi favorise l'installation d'une vie de débâche et la perte de repères.

Devons-nous rester de simples spectateurs face à cette réalité ? Une chose demeure certaine : l'avenir de notre société dépendra toujours de la qualité de l'éducation transmise aux enfants.

Naby Moussa Soumah



VENDEUSES DE RUE

Entre précarité, violences sexuelles et insécurité

Chaque jour, des centaines de jeunes filles sillonnent les rues de Conakry pour vendre de l'eau, des fruits, des friandises ou divers articles. Derrière cette activité, qui contribue aux revenus familiaux, se cache une réalité préoccupante : l'exposition à diverses formes de violences, notamment sexuelles.



Présentes dans les marchés, les gares routières, les carrefours et les quartiers périphériques, ces jeunes vendeuses passent de longues heures loin de leurs familles. Selon plusieurs acteurs de la protection de l'enfance, leur vulnérabilité les expose à des risques importants d'exploitation, de harcèlement et de violences basées sur le genre.

Certaines affirment être régulièrement confrontées à des comportements déplacés de la part d'adultes profitant de leur précarité. D'autres racontent vivre dans la peur lorsqu'elles doivent rentrer tard le soir ou traverser des zones peu fréquentées.

« Nous travaillons toute la

journée pour aider nos parents. Parfois, des hommes nous suivent ou nous adressent des propositions inappropriées. Nous avons peur, mais nous n'avons souvent personne vers qui nous tourner », confie une vendeuse rencontrée au carrefour Donka, sous couvert d'anonymat.

La pauvreté, l'abandon scolaire et l'absence de mécanismes de protection favorisent cette exposition aux violences. Outre les agressions sexuelles, ces jeunes filles sont confrontées aux risques d'accidents de la circulation, aux maladies liées aux conditions de travail difficiles et à la déscolarisation. Autant de facteurs qui compromettent leur développement et leur avenir.

Du côté des autorités, des efforts sont annoncés pour renforcer la protection des enfants et lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles. Des campagnes de sensibilisation sont régulièrement organisées afin d'encourager les victimes à dénoncer les abus et à solliciter une assistance. Mais les spécialistes estiment que la réponse doit être globale : protection sociale des familles vulnérables, accès à l'éducation, lutte contre la pauvreté et application rigoureuse des lois protégeant les enfants.

Alors que le phénomène des jeunes vendeuses de rue prend de l'ampleur dans certains quartiers de Conakry, de nombreuses voix appellent à une mobilisation collective pour garantir à ces filles un environnement sûr, propice à leur épanouissement et à la

réalisation de leurs droits fondamentaux.

« En tant que père, je ne trouve pas normal que des enfants passent leurs journées dans les rues à vendre des sachets d'eau ou d'autres marchandises. Leur place est à l'école ou à la maison, pas au milieu de la circulation où elles sont exposées à toutes sortes de dangers. Je comprends que certaines familles traversent des difficultés économiques, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la sécurité et de l'avenir des enfants. Nous devons tous nous mobiliser pour protéger nos filles et leur offrir une meilleure éducation. C'est par l'école et l'encadrement que nous préparerons leur avenir, pas par le travail dans la rue », conclut Alpha Yarie Camara, tailleur.

Ibrahima Sory Bangoura

BANTIGNEL / PITA

Quand sécurité, culture et sport deviennent des leviers de développement

La commune rurale de Bantignel, située à une quinzaine de kilomètres à l'est de la préfecture de Pita, a accueilli ce mercredi 3 juin 2026 une importante rencontre de sensibilisation consacrée à la sécurité des personnes et des biens. Organisée par l'Association pour le Développement de Bantignel (ADB), en collaboration avec les autorités locales, les services de sécurité et divers acteurs de la société civile, l'initiative a mobilisé des citoyens venus des onze districts de la sous-préfecture.



Une mobilisation citoyenne face aux défis sécuritaires

La conférence-débat, tenue dans le district de Mis-sidé Hindé, s'inscrit dans le cadre d'une campagne d'information et de sensibilisation visant à prévenir la montée de l'insécurité dans la localité. Les échanges ont porté sur les vols de bétail, les agressions, les violences basées sur le genre, la consommation et le trafic de drogues, ainsi que d'autres formes de délinquance susceptibles de fragiliser la cohésion sociale et de freiner le développement local.

Dans son discours de bienvenue, Mme Houssainatou Barry, porte-parole des citoyens, a rappelé que l'agriculture, l'élevage et la sécurité constituent les principaux piliers du développement économique et social de Bantignel. Elle a invité les participants à réfléchir ensemble à des solutions durables pour protéger les récoltes, les troupeaux et la paix sociale.

Responsabilité citoyenne et collaboration avec les forces de sécurité

Les travaux ont été animés par Maître Mamadou Oury N'Diré Diallo, avocat à la Cour, et l'Adjudant Mohamed Koivogui, Officier de Police Judiciaire à la Gendarmerie de Pita. Les deux intervenants ont mis l'accent sur les valeurs de citoyenneté responsable, le respect des lois et la nécessité d'une collaboration étroite entre les populations et les services de sécurité.

Ils ont exhorté les citoyens à dénoncer les actes criminels, les réseaux de trafic de stupéfiants ainsi que tout comportement susceptible de compromettre la sécurité collective. Les conférenciers ont également insisté sur l'importance du règlement légal et pacifique des conflits, en particulier ceux liés aux activités agricoles et pastorales.

À travers cette initiative, les organisateurs entendent promouvoir une culture de paix, de responsabilité citoyenne et de vigilance collective, considérée comme une condition essentielle au développement harmonieux et durable de la commune.

Bourouwal Lahédji : sport, culture et infrastructures au service de l'unité

Cette rencontre sécuritaire s'inscrit dans une série d'activités communautaires organisées dans la commune au cours des premiers jours du mois de juin.

Le 1er juin, le district de Bourouwal Lahédji a accueilli une grande journée culturelle et sportive marquée par un concours de cyclisme réunissant six candidats issus de différents districts. La compétition s'est déroulée entre Kourawil et l'école primaire de Gadha Bourouwal, sur une distance d'environ six kilomètres.

L'événement s'est poursuivi par un marathon populaire regroupant jeunes, adultes et femmes. Le parcours reliait l'école primaire de Gadha Bourouwal à l'école franco-arabe de Toubel, soit près de quatre kilomètres.

La journée a été clôturée par

l'inauguration du stade de Gadha Thigui, suivie d'un match de gala opposant le FC Kahel au FC Bantignel. À l'issue de la rencontre, le FC Bantignel s'est imposé sur le score d'un but à zéro.

Réalisée sur financement communautaire, la clôture complète du stade représente un investissement estimé à près de 400 millions de francs guinéens. L'inauguration a rassemblé une foule importante composée de citoyens, de responsables locaux et de personnalités de la sous-préfecture, dans une ambiance de fraternité et de communion.

Doguel : promotion des valeurs religieuses et de la solidarité

Le 2 juin, le district de Doguel, situé à environ 17 kilomètres du chef-lieu de la commune rurale, a accueilli un concours de lecture et de mémorisation du Saint Coran réunissant quinze candidats issus de sept foyers coraniques des différents districts de Bantignel.

L'activité a été suivie d'une conférence islamique animée par Elhadj Mamadou Barry, Secrétaire général adjoint de la Ligue isla-

mique préfectorale de Pita, autour du thème : « Renforcement des liens de fraternité et de solidarité en islam ».

À travers cette rencontre spirituelle, les organisateurs ont mis en avant les valeurs de solidarité, de tolérance, de respect mutuel et de coexistence pacifique, considérées comme des fondements indispensables du vivre-ensemble.

Une dynamique collective pour le développement durable

Qu'elles soient sécuritaires, sportives, culturelles ou religieuses, ces différentes initiatives témoignent du dynamisme de la commune rurale de Bantignel et de l'engagement de ses citoyens en faveur du développement local.

Toutes ont connu une forte mobilisation des populations et des autorités locales, unies autour d'un même objectif : préserver la paix, renforcer la cohésion sociale et promouvoir un développement durable au bénéfice des onze districts de la commune.

Alhassane Barry



EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

L'heure des révisions pour les candidats

À quelques semaines des examens nationaux, les établissements scolaires du pays vivent au rythme des révisions intensives. Les élèves de la 6e année, de la 10e année et de la Terminale redoublent d'efforts pour aborder sereinement les épreuves qui marqueront la fin de l'année scolaire.



Dans les salles de classe, les bibliothèques et les centres de soutien, l'ambiance est studieuse. Enseignants, encadreurs et parents multiplient les initiatives : séances de révision, examens blancs et exercices pratiques pour consolider les acquis et combler les lacunes.

Selon le calendrier réaménagé du ministère de l'Éducation nationale, les examens se dé-

rouleront entre le 18 juin et le 3 juillet 2026, après les compositions de fin d'année et les examens blancs prévus début juin.

Les responsables pédagogiques insistent sur l'importance d'une bonne organisation du travail, du respect des horaires de révision et de la préservation de la santé des candidats. Les parents sont invités à créer un environne-

ment favorable à l'étude à domicile.

À mesure que l'échéance approche, l'espoir et la détermination se lisent sur les visages des élèves. Tous nourrissent la même ambition : réussir et franchir avec succès cette étape décisive.

Ibrahim Koulibaly, professeur à domicile à Coléah constate un engagement remarquable de la part des élèves. Selon lui, ils participent activement aux séances de révision et montrent une réelle volonté de réussir. Notre rôle est de les accompagner, de les rassurer et de les aider à consolider leurs connaissances. »

Pour Talibé Bah, candidat en classe Terminale, les révisions sont intenses, surtout avec l'approche du baccalauréat.

« Nous travaillons en groupe

pour mieux comprendre certaines leçons difficiles. Mon objectif est de réussir mon BAC et poursuivre mes études à l'université », a-t-il ajouté.

De son côté, Amirou Souaré, candidat de 10e année au collège Bonfi affirme rester plus longtemps à l'école pour revoir les leçons et faire des exercices.

« Les mathématiques et les sciences demandent beaucoup d'efforts, mais nous

nous entraînons pour avancer », dit-il.

Quant à Mah Camara, candidate de 6e année à Matam, elle soutient relire ses cahiers chaque soir et pose des questions quand elle ne comprends pas. Son rêve est de réussir l'examen d'entrée en 7e année pour continuer ses études au collège.

Bon vent.

Ibrahima Sory Bangoura



EXCÈS DE VITESSE

Des routes plus dangereuses sous la pluie

Alors que la saison des pluies s'intensifie dans la capitale guinéenne, les habitants de Kaloum font face à une menace récurrente : l'excès de vitesse sur les principales artères de la commune. Malgré les appels à la prudence des autorités, de nombreux conducteurs persistent dans des comportements dangereux, mettant en péril la sécurité des usagers de la route, notamment des piétons.



Sous les fortes averses, les chaussées deviennent glissantes, la visibilité se réduit et les distances de freinage augmentent considérablement. Dans ces conditions, la vitesse excessive multiplie les risques d'accidents. Les riverains dénoncent régulièrement le passage de véhicules rou-

lant à vive allure dans plusieurs quartiers de Kaloum, parfois à proximité des écoles, marchés et zones administratives.

Des chiffres alarmants

Selon l'Agence Guinéenne de la Sécurité Routière (AGUISER), l'excès de vitesse figure

parmi les principales causes des accidents enregistrés dans le pays. Au premier semestre 2025, la Guinée a recensé 1 278 accidents de la circulation, ayant causé 165 décès et plusieurs centaines de blessés. Les autorités soulignent que la période des fortes pluies accroît encore les dangers liés à la conduite imprudente.

À Kaloum, de nombreux habitants appellent à un renforcement des contrôles routiers et à l'installation de ralentisseurs dans les zones les plus fréquentées.

Abdoulaye Sylla, résident de Boulbinet fait un état des lieux : « Quand il pleut, traverser certaines avenues devient un véritable défi. Certains conducteurs ne réduisent même pas leur vitesse malgré les flaques

d'eau et la faible visibilité. »

Même constat chez Mamadou Saliou Diallo, chauffeur de taxi : « Pendant la saison des pluies, la conduite devient beaucoup plus difficile. Les routes sont glissantes et la visibilité réduite. Un simple excès de vitesse peut provoquer un accident grave, surtout dans les zones très fréquentées. »

Pour sa part, Soryba Camara, citoyen de Dixinn Oasis décrit la situation : « À chaque pluie, nous avons peur en circulant dans certaines rues de Kaloum. Beaucoup de conducteurs roulent trop vite malgré l'état de la chaussée. Nous demandons aux autorités de renforcer les contrôles pour protéger les citoyens. »

Un agent de la circulation rou-

tière rappelle : « Chaque année, pendant la saison des pluies, nous constatons une augmentation des comportements à risque. L'excès de vitesse reste l'une des principales causes d'accidents. Lorsque la chaussée est mouillée, les distances de freinage sont plus longues et le conducteur peut perdre le contrôle de son véhicule à tout moment. »

Face à cette situation, citoyens et autorités sont appelés à conjuguer leurs efforts pour faire de la sécurité routière une priorité. Car derrière chaque excès de vitesse se cache un risque réel pour la vie des habitants, particulièrement durant cette période où les intempéries rendent la circulation encore plus dangereuse.

Ibrahima Sory Bangoura

EXAMENS NATIONAUX 2026

Les écoles guinéennes en ordre de marche

À l'approche des échéances cruciales de la session 2026, les autorités éducatives et les établissements scolaires de Guinée redoublent d'efforts. Tandis qu'un réaménagement officiel bouscule le calendrier, sur le terrain – à l'image du collège de Coléah (Matam) – l'heure est à la mobilisation générale pour maximiser les chances de réussite.



Selon un document signé par l'inspecteur général de l'Éducation, Morlaye Yattara, l'arrêt des cours a été fixé au samedi 30 mai 2026 pour l'ensemble des cycles, du préscolaire au secondaire. Les compositions de

fin d'année et les examens blancs se dérouleront du 1er au 13 juin, avant les examens nationaux (Entrée en 7e année, BEPC et Baccalauréat), programmés du 18 juin au 3 juillet 2026 – à l'exception des écoles tech-

niques. Matam en ordre de bataille

Au collège Coléah, l'ambiance est studieuse. Encadreurs, enseignants et candidats au BEPC affichent une détermination de fer pour améliorer les résultats de l'année précédente.

Pour Aboubacar, élève de 10e année, la stratégie repose sur l'anticipation : « Dès le premier mois de la rentrée, nous nous sommes regroupés pour des cours de révision et de mise à niveau, notamment dans les sciences exactes. »

Il souligne aussi l'importance de l'inscription en ligne, qui a permis aux

élèves de gagner en efficacité tout au long de l'année. Discipline et confiance

Mariette Bangoura, candidate aspirant à la filière sciences expérimentales, décrit un emploi du temps rigoureux : « Après les cours réguliers, nous revenons de 15h à 18h pour les sessions de révision. Et une fois à la maison, après un peu de repos, on s'y remet. »

Sa camarade Saran Sangaré insiste sur la régularité : « Le BEPC n'est pas difficile si l'on est rigoureux, si les cahiers sont à jour et si l'on travaille à la maison. »

Les mathématiques démythifiées

Malgré un premier trimestre perturbé par les grèves de décembre, les enseignants ont redressé la barre. Un professeur de mathématiques confie : « Je cherche à simplifier au maximum mes explications. Cette année, la forte participation et des notes encourageantes, atteignant parfois 18/20, me rassurent pleinement. »

À quelques semaines du coup d'envoi des épreuves, le collège de Coléah illustre la résilience et l'engagement du système éducatif guinéen. Sollicitées pour fournir des données statistiques, les autorités communales de l'éducation de Matam n'ont pas souhaité répondre.

Naby Camara

BACCALAURÉAT

Conseils d'un professeur pour des préparatifs sereins et efficaces

Le baccalauréat, en Guinée comme ailleurs, est souvent perçu comme une épreuve redoutée. Pourtant, certaines pratiques pédagogiques peuvent transformer cette appréhension en confiance. À travers le récit chaleureux d'Aboubacar Sidiki Dioubaté, professeur de philosophie et cadre au ministère de la Jeunesse et des Sports, et le témoignage touchant de ses élèves, se dessine une méthode où rigueur et bienveillance préparent autant les esprits que les cœurs.



Des préparatifs rationnels et participatifs

À l'approche du baccalauréat, fixé du 29 juin au 3 juillet 2026 par le ministère de l'Éducation nationale, les établissements redoublent d'efforts. M. Dioubaté, fort de dix ans d'expérience, insiste sur l'importance des

méthodes actives : « J'enseigne depuis 2016 ; les promotions changent, mais nous continuons à faire participer les élèves. » Loin d'un apprentissage passif, il privilégie les exercices pratiques et la restitution des connaissances, une démarche qui, selon lui, améliore nettement la com-

préhension. Éviter les pièges de la précipitation Le professeur met en garde contre une erreur fréquente : l'agitation face au sujet. « Souvent, l'élève se précipite vers l'interprétation sans relire. Or, une virgule déplacée ou un mot changé peut modifier le sens. Il faut rester serein et relire. » Les épreuves blanches et simulations sont, selon lui, essentielles pour habituer les candidats au rythme et aux contraintes psychologiques de l'examen.

préhension.

Éviter les pièges de la précipitation

Le professeur met en garde contre une erreur fréquente : l'agitation face au sujet. « Souvent, l'élève se précipite vers l'interprétation sans relire. Or, une virgule déplacée ou un mot changé peut modifier le sens. Il faut rester serein et relire. » Les épreuves blanches et simulations sont, selon lui, essentielles pour habituer les candidats au rythme et aux contraintes psychologiques de l'examen.

Gérer le stress : écouter et chronométrer

Pour les élèves anxieux, M. Dioubaté adopte une approche humaine. Il s'intéresse aux éventuelles difficultés familiales ou pressions extérieures, n'hésitant pas à solliciter l'encadrement ou les parents. En classe, il propose des exercices chronométrés : « Donner un sujet de deux heures et demander de le traiter en temps limité aide à apprivoiser la contrainte du temps. » Cette répétition réduit l'anxiété et renforce la confiance.

La clé : courage, rigueur et travail

« Il faut du courage et de la rigueur. Même l'intelligence

ne suffit pas sans travail », affirme-t-il. Les révisions doivent être régulières et exigeantes : travailler, dépasser ses limites, recommencer. Pour lui, la réussite repose avant tout sur l'effort continu.

Mariam, en terminale, raconte : « D'habitude, quand je vois le sujet, je panique, je tremble. Mais mon professeur nous fait refaire le même exercice trois fois avec le chronomètre. La troisième fois, j'ai pris le temps de relire, j'ai respiré, et j'ai pu structurer ma copie. Aujourd'hui, je me sens plus prête. » Son expérience illustre la méthode : répétition, mise en situation et apprentissage du calme.

Tahiratou Oularé

GOUVERNANCE LOCALE

L'ANAFIC fait sa revue à mi-parcours

Le Gouvernement guinéen, à travers l'Agence Nationale de Financement des Collectivités locales (ANAFIC) et son partenaire la Banque mondiale, a organisé ce jeudi 4 juin 2026 un atelier de restitution de la revue à mi-parcours du projet d'appui à la gouvernance locale, phase 2. La cérémonie d'ouverture, présidée par le secrétaire général du ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, a réuni des cadres de l'administration publique et privée ainsi que des partenaires au développement.



Sékou Mawa Touré, Directeur général de l'ANAFIC a rappelé que le projet a été initié par le Gouvernement guinéen en accord avec la Banque mondiale, à travers un crédit sur cinq ans.

« Les dispositions de cet accord prévoient qu'à mi-parcours, une évaluation soit faite pour mesurer les résultats obtenus,

tirer les leçons et formuler des recommandations afin d'améliorer l'atteinte des objectifs », a-t-il souligné.

Il a insisté sur la vision du projet : aider les collectivités locales à assurer une gestion saine, équitable et performante des ressources publiques. L'État a déjà mobilisé trois fonds importants : le FNDL, le FO-

DECON et le FOEL, mis à la disposition des collectivités.

Il a également mis l'accent sur l'utilisation judicieuse de ces ressources et sur la nécessité de produire des résultats concrets. Parmi les acquis, il a cité la transition progressive vers une comptabilité dématérialisée grâce à un logiciel pilote dans dix communes.

De son côté, Mohamed Sikhé Camara, secrétaire général du MATD, a, au nom du ministre, remercié la Banque mondiale pour son accompagnement. Selon lui, la tenue de cet atelier illustre l'engagement commun des acteurs en faveur du renforcement de la gouvernance locale et du

développement durable, en cohérence avec la vision Simandou 2040. Il a rappelé que la décentralisation est un pilier essentiel de l'action gouvernementale, visant à renforcer la participation citoyenne et à améliorer l'accès aux services sociaux de base.

Représentant de la Banque mondiale, Buckhart (Task Team Leader) a indiqué que la mission récente de

suivi a permis de constater l'état d'avancement des activités.

« Ce qui est important à mi-parcours, c'est de s'assurer que nous restons sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de développement et que le projet demeure aligné sur les orientations du Gouvernement guinéen », a-t-il conclu.

Ibrahima Kalil Sylla



EXCISION

Un fléau persistant malgré les interdictions

Bien qu'interdite par la loi depuis plusieurs années, l'excision continue de toucher une grande majorité de femmes en Guinée. Cette pratique ancestrale, profondément enracinée dans les traditions, demeure l'un des défis majeurs en matière de droits humains et de santé publique.



Souvent pratiquée sur des fillettes de moins de 10 ans par des exciseuses traditionnelles, elle est parfois réalisée dans des structures de santé, un phénomène appelé « médicalisation », qui concerne environ un tiers des cas.

Chez les communautés peules, malinkés et sous-sous, l'excision est perçue comme un rite de passage vers l'âge adulte, un symbole de pureté, de fidélité conjugale ou de protection contre les esprits. Elle renforce les liens communautaires et familiaux. Cer-

taines figures religieuses et mères exciseuses la défendent comme une composante de leur identité culturelle. À l'instar du mariage forcé, elle est censée préserver l'honneur familial et les alliances sociales, transmise de génération en génération lors de cérémonies collectives.

Le témoignage de Sarata illustre cette réalité : « On m'a excisée à 7 ans pour que je sois propre pour le mariage. Aujourd'hui, je vis avec la douleur constante

de mes règles. J'ai deux enfants, mais chaque accouchement a été marqué par des hémorragies et des complications. »

Binta, une autre survivante, confie : « Je n'ai jamais voulu cela, mais c'est la tradition. Cela m'a coûté cher mentalement et je crois que mon intimité a été souillée. »

Selon l'OMS, l'excision augmente de 70 % le risque d'hémorragie post-partum, notamment en cas d'infibulation (type III), car les cicatrices rigidifient les tissus et prolongent la durée du travail.

Selon des experts, mettre fin à l'excision exige une action plurielle notamment

le renforcer de l'application des lois avec des sanctions proportionnées au crime, l'éducation des filles et garçons dès l'enfance, l'implication des autorités religieuses et traditionnelles. Il s'agit également d'offrir un soutien économique aux familles pour réduire la pression sociale.

L'avenir de la République de Guinée repose sur ce changement : transformer un héritage culturel néfaste en opportunité de développement, pour la dignité et le bien-être des générations futures. Ce n'est plus une fatalité, mais un combat gagnable grâce à la sensibilisation et à la volonté collective.

Tahiratou Oularé



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité
MINISTRE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Fonds de Garantie Hypothécaire de Guinée
« FGHG SA »



N° 1233/MUHAT/FGHG_{SA}/DG/26

Conakry, le 04 JUN 2026

AVIS À CANDIDATURE

RECRUTEMENT D'UN COMPTABLE

Le Fonds de Garantie Hypothécaire de Guinée SA lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un Comptable.

❖ Mission principale

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, le Comptable est chargé d'assurer la tenue régulière de la comptabilité, la production des états financiers, le suivi des opérations financières et la conformité aux normes comptables et fiscales en vigueur.

❖ Profil recherché

- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 minimum en Comptabilité, Finance, Gestion ou équivalent ;
- Justifier d'au moins trois (3) années d'expérience professionnelle dans un poste similaire ;
- Maîtriser les outils informatiques et les logiciels de comptabilité ;
- Avoir une bonne connaissance de la réglementation fiscale, sociale et comptable applicable en République de Guinée ;
- Faire preuve d'intégrité, de rigueur, de discrétion et d'esprit d'analyse ;
- Une expérience dans une institution financière, bancaire ou un fonds de garantie serait un atout.

❖ Composition du dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir :

- Une lettre de motivation adressée à la Direction Générale ;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
- Une copie des diplômes et attestations de formation ;
- Les attestations ou certificats de travail ;
- Une copie de la pièce d'identité en cours de validité ;
- Un extrait de casier judiciaire ;
- Tout document jugé utile à l'appréciation de la candidature.

❖ Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être transmis au plus tard le 22/06/2026 au Siège Social : Manquepas – 3ème Avenue Bis – Kaloum – Conakry, République de Guinée. Téléphone : (+224) 628 84 81 01/611 34 04 04 ; Courriel : mohamednanakaba90@gmail.com.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus.

La Directrice Générale

Mova CONDE

REPUBLIQUE DE GUINEE
TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE



MINISTRE DU PLAN,
DE LA COOPERATION INTERNATIONALE
ET DU DEVELOPPEMENT



N° 001 / MPCID/CAB/PRMP/2026

Conakry, le 04/06/2026

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS 2026

MINISTRE DU PLAN, DE LA COOPERATION INTERNATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT (MPCID)

Le Ministère du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement (MPCID), dans le cadre de l'exécution de son budget pour l'année 2026, lance un Avis Général de Passation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'Article 20 du Code des Marchés Publics pour des marchés de travaux, fournitures et de prestations intellectuelles à l'intention des candidats potentiels et qui ne sont pas concernés par l'un des cas d'inéligibilité prévus aux dispositions de l'Article 64 du code des Marchés Publics.

La participation est ouverte à toute personne physique ou morale remplissant les critères de moralité, de véracité et surtout de bonne exécution des tâches ;

Les candidats intéressés pourront déposer leurs dossiers comprenant :

Une lettre d'intention adressée au Ministre du Plan, Coopération Internationale et du Développement (MPCID) présentant votre entreprise ou société et ses domaines d'intervention ;

Un extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier-RCCM ;

Un extrait de Certificat d'Immatriculation fiscal en cours de validité ;

Un extrait du quitus fiscal et social en cours de validité ;

Un détail des travaux déjà exécutés dans les normes et conditions requises (au moins 3) y compris les attestations de bonnes exécutions et contrats ;

Liste du personnel clé et

Liste du matériel.

Les candidats qui auront satisfaits aux critères ainsi énumérés plus haut, seront retenus dans le répertoire (Base de données) de la Cellule de Passation des Marchés Publics pour toutes fins utiles.

NB : le répertoire sert à assurer les consultations au besoin pour les marchés au-dessus des seuils (cotation) en fonction des domaines d'intervention.

Il est à rappeler que tout marché obéit strictement aux principes de concurrence, de véracité, de capacité et aussi de bonne attitude.

Cet Avis Général paru dans le Journaux des Appels d'offres (JAO) ; le Horoya et Rassembleur ; les sites de l'ARMP ; DGCMP et du MPCID en date du 08/06/2026. La date limite des dépôts des offres est prévue le 09/07/2026 au siège du Ministère du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement (MPCID), Boulbinet Commune de Kaloum, Conakry République de Guinée, Boulevard de la Présidence prêt du Palais de la colombe.

BP:1210, site web : mpcid.gov.gn ; Email : contact@mpcid.gov.gn.

Tel : (+224 612262636) représenté par Monsieur le Ministre Ismaël NABE.



Ismaël NABE

PLAN DE PASSATION DES MARCHES

Unidad curricular:	
Temas a desarrollar:	
Bibliografía:	
Formas de evaluación de aprendizaje al fin de la etapa:	
Unidad de aprendizaje:	

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

IDENTIFICATION DU PROJET/MARCHE				PHASE 1 : PROCEDURE DE SELECTION				PHASE 2 : PROCEDURE DE SELECTION				PHASE 3 : CONCLUSION ET NOTIFICATION DU MARCHE				PHASE 4 : DEBUT DU MARCHÉ	
Numero	Titre du Projet/Marché	Codé Budget	Type de Financement	Prévisions et Réservations	Prévisions	Publication Avis de Manifestation (règlement (UE) 2015/1037)	Non Objection sur le rapport d'expertise d'opinion	Ouverture Evaluation des propositions techniques	Non Objection sur rapport d'expertise d'opinion	Publication attribution	Négociation et mise en forme de contrat	Non Objection sur le contrat	Signature du marché	Approbation du Contrat	Engagement financier du marché	Notification de marché	Date de début des prestations
1	Etude (Projet d'Appui aux FDES-Tout Togo) (Garten)	5-1-2-14-00	BND	1	51000	jeudi 12 mars 2026	jeudi 12 mars 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 21 août 2022
2	Etude (Projet de Réhabilitation et d'Extension de Bâtiment de la Ferrière (Mairie de la Commune))	5-1-2-14-00	BND	2	51000	jeudi 12 mars 2026	jeudi 12 mars 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 21 août 2022
3	Assistance technique (Projet de Modernisation de l'Administration Publique de la Commune de la Ferrière (Mairie de la Commune))	5-1-2-14-00	FINEX	3	51000	jeudi 12 mars 2026	jeudi 12 mars 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 21 août 2022
4	Etude (Projet de construction du stage et de l'extension de la Direction Générale de la Coopération et du Service de l'Adm)	5-1-2-14-00	BND	4	51000	jeudi 12 mars 2026	jeudi 12 mars 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 21 août 2022
5	Supervision des travaux/Projet de Construction de Centre de Formation et de Recueil des Jeunes (Mairie de la Commune de la Ferrière (Mairie de la Commune))	5-1-2-14-00	BND	5	51000	jeudi 12 mars 2026	jeudi 12 mars 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 21 août 2022
6	Etude (Projet de construction d'un pont Country - Kassa (Mairie de la Commune))	5-1-2-14-00	BND	6	51000	jeudi 12 mars 2026	jeudi 12 mars 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 21 août 2022
7	Etude (Etude et Projet de Construction du Centre de Formation et de Recueil des Jeunes (Mairie de la Commune de la Ferrière (Mairie de la Commune))	5-1-2-14-00	BND	7	51000	jeudi 12 mars 2026	jeudi 12 mars 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 21 août 2022
8	Assistance technique (Projet de Construction de la Politique Nationale de la Coopération)	5-1-2-14-00	BND	8	51000	jeudi 12 mars 2026	jeudi 12 mars 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 21 août 2022
9	Supervision des travaux/Projet de Services Décentralisés du Mairie de la Commune de la Ferrière (Mairie de la Commune)	5-1-2-14-00	BND	9	51000	jeudi 12 mars 2026	jeudi 12 mars 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 21 août 2022
10	Etude (Projet de Services Décentralisés du Mairie de la Commune de la Ferrière (Mairie de la Commune))	5-1-2-14-00	BND	10	51000	jeudi 12 mars 2026	jeudi 12 mars 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 21 août 2022
11	Supervision des travaux/Projet d'Appui aux FDES-Tout Togo (Garten)	5-1-2-14-00	BND	11	51000	jeudi 12 mars 2026	jeudi 12 mars 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 21 août 2022
12	Supervision des travaux/Projet de Réhabilitation et d'Extension de Bâtiment de la Commune de la Ferrière (Mairie de la Commune)	5-1-2-14-00	BND	12	51000	jeudi 12 mars 2026	jeudi 12 mars 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 21 août 2022
13	Supervision des travaux/Projet de construction du stage et de la Direction Générale de la Coopération et du Service de l'Adm (Mairie de la Commune de la Ferrière (Mairie de la Commune))	5-1-2-14-00	BND	13	QC	jeudi 12 mars 2026	jeudi 12 mars 2026	mercredi 3 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 19 juin 2026	jeudi 21 août 2022
Coût Total																	

MARCHES DE TRAVAUX SANS PRE QUALIFICATION

[illegible]

Approbation du plan de passation des marchés	
Autorité Apprnatrice	DGCMIP

Mode de Passation	
A00	Appel d'Offres Ouvert
A0R	Appel d'Offres Restreint
RC	Reconduction
ED	Entente Directe
CR	Consultation Restreinte

PTF : Partenaire Technique et Financier
TDR : Terme de référence
JMP : Journal des Marchés Publics
DAO : Dossier d'Appel d'Offres
DP : Demande de Proposition
CPM : Commission de Passation des Marchés
ANO : Avis de Non Objection

Code Marché	Nature de Marché
1	Fournitures
2	Travaux
3	Prestations intellectuelles
4	Délégations de Service Public

Type de Financement	
BND	Budget National et Autres Financements Intérieurs
FINEX	Financement Extérieur
CONJOINT	Financement Conjoint

Autorité contractante:	Ministère du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement
Exercice budgétaire:	2026
Ordonnateur:	Ministère du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement
Journaux de publication de référence et site Internet:	1- JAO, 2- Horoya, 3- la République Site: ARMP/APCD
Autorité approbatrice:	Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics

PLAN DE PASSATION DES MARCHES 2021

MARCHES DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES SANS PRE QUALIFICATION

[illegible]

69	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Nationale des Organisations Internationales
70	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Générale de la Coopération et du Suivi des Aides
71	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Bureau Technique d'Agrès à la Programmation
72	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Bureau d'Agrès à la Coopération avec l'Union Européenne
73	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Inspection Régionale au Plan de Country
74	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Inspection Régionale au Plan de Bénin
75	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Inspection Régionale au Plan de Paranaï
76	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Inspection Régionale au Plan de Katan
77	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Inspection Régionale au Plan de Kinda
78	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Inspection Régionale au Plan de Libé
79	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Inspection Régionale au Plan de Manou
80	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Inspection Régionale au Plan de Wavéne
81	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Communale au Plan de Développement Economique
82	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Communale au Plan de Développement Economique
83	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Communale au Plan de Développement Economique
84	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Communale au Plan de Développement Economique
85	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Communale au Plan de Développement Economique
86	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Préfectorale et générale du Développement économique de
87	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Communale au Plan de Lessa
88	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Communale au Plan de Tombila
89	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Communale au Plan de Labany
90	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Communale au Plan de Gossa
91	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Communale au Plan de Sofonia
92	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Communale au Plan de Sengah
93	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Communale au Plan de Aggajan
94	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Direction Communale au Plan de Mawahi
95	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Aggrai au Divende Demographique
96	Aides à l'urbanisme et petits matériels bureau Aggrai au Divende Demographique
97	Aides à l'urbanisme Informatiques (Cabinet Service Central)
98	Aides à l'urbanisme Informatiques (Cabinet)
99	Aides à l'urbanisme Informatiques Service Genre et Equité
100	Aides à l'urbanisme Informatiques Service Modernisation des Systèmes d'Information (SIS)
101	Aides à l'urbanisme Informatiques (Coopération)
102	Aides à l'urbanisme Informatiques Direction Nationale du Plan de la Prospective
103	Aides à l'urbanisme Informatiques Direction Nationale de la Promotion du Développement
104	Aides à l'urbanisme Informatiques (Coopération)
105	Aides à l'urbanisme Informatiques Direction Nationale des Organisations Internationales
106	Aides à l'urbanisme Informatiques Direction Générale de la Coopération et du Suivi des Aides

[illegible]

107	Actes de formations informelles (Bureau Technique d'Appui à la Programmation)	33-51-10-00
108	Actes de formations informelles (Inspection Régionale du Plan de Coopération)	33-51-10-00
109	Actes de formations informelles (Schéma Régional d'Aménagement)	33-51-10-00
110	Actes de formations informelles (Projet Appui BTP d'Appui)	33-51-10-00
111	Actes de formations informelles (Schéma Régional d'Aménagement)	33-51-10-00
112	Actes de formations informelles (Appui au Développement Régional)	33-51-10-00
113	Actes de formations informelles (Cabinet Service Central)	33-51-10-00
114	Frais (réunions, conférences) (Cabinet Service Central)	33-51-10-00
115	Frais (réunions, conférences) (Cabinet)	33-51-10-00
116	Frais (réunions, conférences) (Bureau d'Appui à la Coopération avec l'Union Européenne)	33-51-10-00
117	Actes d'habilitation et uniformes (Direction Nationale Des Investissements Publics)	33-51-10-00
118	Location de salons à usage administratif (Bureau d'Appui à la Coopération avec l'Union Européenne)	33-51-10-00
119	Location de salons à usage administratif (Projet de Mobilisation des Ressources Internes et à la Formation)	33-51-10-00
120	Location de salons à usage administratif (Projet d'habilitation et uniformes (Direction Générale de l'Afrique)	33-51-10-00
121	Frais de matériel informatique (Direction Générale de la Coopération et du Soutien des Idées)	33-51-10-00
122	Information - communication (Cabinet Service Central)	33-51-10-00
123	Information - communication (Cabinet)	33-51-10-00
124	Assistance technique (Schéma Régional d'Aménagement)	33-51-10-00
125	Assistance technique (Projet de Mobilisation des Ressources Internes et à la Formation des Entreprises)	33-51-10-00
126	Frais de réunions, conférences (Cabinet Service Central)	33-51-10-00
127	Frais de formations séminaires et d'agap (Cabinet)	33-51-10-00
128	Frais de réunions, conférences (Cabinet)	33-51-10-00
129	Frais de réunions, conférences (Service Coopération et d'Appui)	33-51-10-00
130	Frais de formations séminaires et d'agap - Bureau de Stratégie et de Développement)	33-51-10-00
131	Frais de réunions, conférences (Coopération)	33-51-10-00
132	Frais de réunions, conférences (Direction Nationale du Plan de Prospective)	33-51-10-00
133	Frais de formations séminaires et d'agap : Direction Nationale Des Investissements Publics)	33-51-10-00
134	Frais de réunions, conférences (Direction Nationale de la Population et du Développement)	33-51-10-00
135	Frais de réunions, conférences (Coopération)	33-51-10-00
136	Frais de réunions, conférences (Direction Nationale des Organisations Internationales)	33-51-10-00
137	Frais de réunions, conférences (Direction Générale de la Coopération avec l'Union Européenne)	33-51-10-00
138	Frais de réunions, conférences (Bureau Technique d'Appui à la Programmation)	33-51-10-00
139	Frais de réunions, conférences (Bureau d'Appui à la Coopération avec l'Union Européenne)	33-51-10-00
140	Frais de réunions, conférences (Inspection Régionale du Plan de Développement)	33-51-10-00
141	Frais de réunions, conférences (Inspection Régionale du Plan de Farama)	33-51-10-00
142	Frais de réunions, conférences (Inspection Régionale du Plan de Farama)	33-51-10-00
143	Frais de réunions, conférences (Inspection Régionale du Plan de Farama)	33-51-10-00
144	Frais de réunions, conférences (Inspection Régionale du Plan de Farama)	33-51-10-00
145	Frais de réunions, conférences (Inspection Régionale du Plan de Farama)	33-51-10-00
146	Frais de réunions, conférences (Inspection Régionale du Plan de Farama)	33-51-10-00

[illegible]

[illegible]

SYSTÈME JUDICIAIRE

La magistrature féminine se restructure pour peser davantage...

L'Association Guinéenne des Femmes Juges (AGFJ) passe à la vitesse supérieure. Ce vendredi 5 juin 2026, l'organisation a tenu à Conakry une réunion de concertation stratégique. Objectif : insuffler un nouvel élan à ses activités, renforcer sa cohésion interne et propulser le leadership féminin au cœur de l'appareil judiciaire guinéen.



Cette rencontre a mobilisé de nombreuses magistrates venues échanger sur les défis majeurs de leur corporation et sur les moyens de valoriser l'institution judiciaire à travers une participation féminine accrue.

À l'ouverture des travaux, Mme Irène Marie Hadjimalis, présidente de l'AGFJ et secrétaire générale du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, a planté le décor. Pour elle, cette initiative marque un tournant décisif dans l'histoire de l'association.

« Cette rencontre s'ins-

crit dans une dynamique de redynamisation de nos activités. Le Président de la République ayant placé les femmes et les jeunes au cœur de son mandat, il nous a semblé essentiel de redonner vie à notre association et de renforcer son action », a-t-elle déclaré.

Les discussions ont principalement porté sur la réorganisation de l'AGFJ, l'actualisation de ses orientations stratégiques et, surtout, l'intégration des nouvelles générations de magistrates. Mme Hadjimalis a insisté sur la nécessité d'impliquer ces jeunes femmes juges, qu'elle per-

çoit comme un véritable levier de croissance et d'innovation pour la structure.

Pour acter cette transformation, une assemblée générale sera convoquée dans les prochaines semaines. Ce rendez-vous crucial permettra de réviser les textes fondamentaux, d'adapter le fonctionnement de l'AGFJ aux réalités contemporaines et d'élire une nouvelle équipe dirigeante.

En prévision de cette échéance, le travail de terrain a déjà commencé avec la mise en place de trois instances clés : Une commission administrative ; Une commission de relecture des textes ; Une commission dédiée à la programmation des activités.

Gagner en visibilité et protéger les vulnérables

Pour Mme Joséphine Loly Tinkiano, avocate générale près la Cour d'appel de Conakry, cette restructuration

répond à un besoin pressant de représentativité.

« Nous comptons près d'une soixantaine de femmes magistrates. Il nous est apparu nécessaire de mieux valoriser notre rôle, en commençant par la relance des activités de notre association », a-t-elle précisé.

Au-delà des questions corporatistes, l'AGFJ réaffirme ses priorités sociales. L'association entend intensifier ses actions sur ses terrains de prédilection : La promotion des droits des femmes et des enfants ; La lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ; Le rayonnement global de l'institution judiciaire guinéenne.

« Nous voulons démontrer la capacité des femmes magistrates à exercer pleinement les responsabilités qui leur sont confiées », soutient Mme Tinkiano.

Une ambition désormais internationale

Créée il y a moins de cinq ans, l'AGFJ n'en est pas à son coup d'essai. Grâce à des partenariats stratégiques, elle a déjà piloté plusieurs sessions de formation en leadership et en management. Certaines de ses membres ont même bénéficié de cursus spécialisés à l'École nationale de la magistrature de Bordeaux et ont intégré les réseaux de l'Association internationale des femmes juges.

Aujourd'hui, l'ambition traverse les frontières : l'AGFJ compte bien régulariser sa situation internationale et participer activement aux grands rendez-vous mondiaux du droit.

À travers ce grand ménage de printemps, les femmes magistrates de Guinée envoient un signal fort : elles sont prêtes à jouer les premiers rôles pour bâtir une justice plus inclusive, équitable et moderne.

Naby Camara

PAIX ÉLECTORALE ET PARTICIPATION CITOYENNE

Dr Sékou Koureissy Condé s'exprime

À la suite de la proclamation officielle des résultats provisoires des élections législatives et communales, Dr Sékou Koureissy Condé, président de l'Observatoire national de supervision du référendum constitutionnel et des élections, s'est prononcé sur la paix électorale et le nombre de votants.



« Paradoxalement, un climat apaisé peut aussi entraîner une baisse du nombre de votants. L'absence de sentiment d'urgence conduit certains électeurs à penser que leur voix n'est pas indispensable, puisque le processus semble maîtrisé et sans risque de crise », a-t-il affirmé.

D'emblée, il souligne qu'on pourrait croire que la paix électorale favorise automatiquement une forte mobilisation.

À l'en croire, cette diminution du nombre de votants dans un environnement apaisé ne saurait être assimilée à un boycott po-

litique ou à une abstention de contestation: « Elle traduit plutôt un relâchement naturel de la mobilisation, conséquence d'un climat serein où la confiance dans les institutions et la stabilité sociale réduisent le sentiment d'urgence. »

Il ajoute que les tensions et rivalités fortes poussent souvent les citoyens à voter pour « défendre leur camp ». Dans un contexte pacifique, cette motivation émotionnelle s'atténue et la mobilisation se relâche.

Par ailleurs, il note que les partis et acteurs politiques,

moins contraints par la peur de contestations, réduisent parfois l'intensité de leurs campagnes de sensibilisation.

« La satisfaction implicite d'une majorité rassurée par la stabilité amène certains à considérer que leur participation n'est pas cruciale », a-t-il déclaré.

Dr Condé évoque également la fatigue électorale, accentuée par la succession des scrutins ou leur concomitance avec des fêtes religieuses, qui peut diminuer l'enthousiasme citoyen.

En conséquence, la participation moyenne demeure correcte, mais sans atteindre les pics observés lors des précédents scrutins. La légitimité institutionnelle reste toutefois sauvegardée et renforcée.

Pour finir, il rappelle que le défi des nouveaux élus et des autorités administratives est de renforcer le pacte d'unité nationale par l'éducation civique et de promouvoir la valorisation du vote comme un acte citoyen fondateur de la vie démocratique.

J. M. Morgan

KOUROUSSA

Fin en apothéose de la 6 édition du Doundoumba

Pour clôturer en beauté la fête de Tabaski dans la région administrative de la Haute-Guinée, l'association des ressortissants de Kouroussa, dénommée FADEK, a mis fin ce lundi 1^{er} juin 2026 à ses festivités. La maison des jeunes de la localité a vibré au rythme de la clôture des activités de la danse des hommes forts, le Doundoumba.



Ancrée dans l'histoire et les traditions du peuple mandingue, la danse Doundoumba est bien plus qu'une simple expression artistique : elle incarne la force, la virilité et le lien profond entre les communautés de la Haute-Guinée. Pratiquée au rythme effréné des percussions, cette danse guerrière, spectaculaire et énergique, demeure un moment clé des rassemblements sociaux, notamment à Kou-

roussa, berceau de cette tradition.

Présent pour la cérémonie au nom du ministre de la Culture, Moussa Moïse Sylla, le directeur national de la culture et du patrimoine historique, Abdoul Karim Condé, a salué et félicité les initiateurs de l'événement : « Nos impressions sont très bonnes et, à ce titre, nous félicitons la FADEK ainsi que toute la communauté

de Kouroussa, au nom des autorités du ministère de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat. Nous sommes très heureux et, au nom du ministre Moussa Moïse Sylla, j'adresse nos félicitations et nos sincères remerciements aux autorités de Kouroussa, à la FADEK et à l'ensemble des artistes qui ont pris part à cette cérémonie. »

Il a rappelé que la culture, par le biais du tourisme et de l'artisanat, contribue à la création d'emplois et au renforcement de la cohésion nationale.

« La preuve en est que Kouroussa bénéficie de la construction d'un centre de rythme et de danse traditionnels. Cela démontre que le gouvernement entend appuyer la culture pour le bien-être de nos populations. Nous invitons la communauté à préserver nos

traditions, car aujourd'hui la culture est devenue un véritable vecteur de croissance », a-t-il ajouté.

De son côté, le président de la FADEK, Mamady Dioumessy, a exprimé sa profonde satisfaction quant au déroulement de cette 6^e édition : « Au terme de cette vibrante semaine de festivités, le moment est venu de clôturer la 6^e édition du Festival Doundoumba. Je tiens à adresser mes remerciements à chacun de vous : aux dignitaires qui nous ont honorés de leur présence, aux artistes qui ont fait vibrer l'esplanade de la maison des jeunes et aux équipes de la FADEK. L'objectif est de faire vivre cet héritage et de saisir l'opportunité de transmettre cette culture à nos enfants, de génération en génération. »

Il a insisté sur l'importance

de préserver la culture du Hamana.

« L'objectif est d'abord de réunir tous les fils et toutes les filles de cette communauté, de parler d'une seule voix, puis de valoriser notre culture. Je peux vous dire officiellement que nous avons accueilli huit troupes venues de différentes communautés », a-t-il affirmé.

Enfin, il a rappelé que l'aventure ne s'arrêtait pas là : « Elle continuera dans nos foyers et dans nos actions quotidiennes pour le développement du Hamana. »

Sana Sylla

ÉLIMINATOIRES MONDIAL U17 FÉMININ

Le Syli national éliminé

Le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde Féminine des moins de 17 ans (Maroc 2026) a livré son verdict sur le continent africain. Entre démonstrations de force, duels fermés résolus aux tirs au but et qualifications arrachées grâce à la règle du but à l'extérieur, les huit nations rescapées ont désormais rendez-vous pour le sprint final.



Pour la Guinée, en revanche, l'aventure s'arrête là, sur un goût amer. Faute de stade homologué au pays, le Syli féminin cadet aura été contraint de disputer ses deux manches (aller et retour) hors de ses bases. Après une terrible fessée reçue à l'aller à Abuja (6-

0), la manche retour, délocalisée à Abidjan, s'annonçait comme une mission impossible pour les Guinéennes. Condamné à l'exploit, le Syli Cadet n'a pas pesé lourd face à la déferlante des Flamings, le surnom de la sélection nigériane.

Dans une rencontre retour à sens unique, les joueuses d'Amadou Kain Camara se sont à nouveau inclinées lourdement (5-0). Score cumulé : un implacable 11-0 qui témoigne de la supériorité absolue du Nigeria.

Pour bon nombre d'observateurs locaux, ce naufrage n'est pourtant pas une surprise, tant le chantier du football féminin guinéen reste immense depuis plusieurs années. Pour rappel, les cadettes avaient déjà manqué l'édition précédente, éliminées au même stade par la Côte d'Ivoire.

Cette démonstration de force propulse les Nigérianes, dirigées par Akeem Busari, au troisième et dernier tour de qualification, où elles défieront le Bénin. Le

Les affiches du 3^e et dernier tour :

Nigeria – Bénin
Sénégal – Ghana
Zambie – Éthiopie
Afrique du Sud – Kenya



vainqueur de cette double confrontation décrochera son billet pour la phase finale au Maroc, prévue du 17 octobre au 7 novembre 2026.

Les matchs aller se disputeront entre le 3 et le 5 juillet, et les matchs retour entre le 10 et le 12 juillet.

Fatoumata Djiwo Diallo

VIGILANCE SANITAIRE

La Guinée sur le qui-vive face à Ebola

La Guinée se met en état d'alerte sanitaire après la déclaration de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) classant l'épidémie d'Ebola en République Démocratique du Congo (RDC) et en Ouganda comme une urgence de santé publique de portée internationale.



maux de gorge.

Dans les cas graves, les spécialistes parlent de saignements inexpliqués.

Appel à la responsabilité citoyenne

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, dirigé par Khaïté SALL, a annoncé une série de mesures préventives sur l'ensemble du territoire national. Bien qu'aucun cas suspect ou confirmé n'ait été enregistré en Guinée, les autorités rappellent que le risque d'importation du virus reste réel en raison des flux migratoires et des déplacements internationaux.

Les mesures de prévention concerne aussi bien la surveillance épidémiologique renforcée aux aéroports, ports et frontières terrestres que la mobilisation des laboratoires nationaux pour des diagnostics rapides. Il est également question d'activation des mécanismes de

riposte en collaboration avec les partenaires techniques et financiers.

Transmission et symptômes

Le virus Ebola ne se transmet pas par l'air, l'eau ou les aliments. La contamination survient uniquement par contact direct avec le sang, les liquides biologiques ou des objets souillés.

Les symptômes à surveiller incluent : Fièvre brutale et fatigue intense, maux de tête et douleurs musculaires, vomissements, diarrhées,

Le ministère exhorte la population à respecter les mesures d'hygiène, notamment le lavage régulier des mains, et à éviter tout contact avec des personnes présentant des signes suspects. Toute personne présentant des symptômes après un séjour en RDC ou en Ouganda est invitée à contacter immédiatement le numéro vert 115 ou à se rendre dans la formation sanitaire la plus proche.

J.-M. M



Lire Horoya c'est bien, s'y abonner c'est mieux

DAR-ES-SALAM

Une bombe sanitaire au cœur de Conakry

Avec l'annonce des grandes pluies, la décharge de Dar-es-Salam redevient une source majeure d'inquiétude pour les habitants. Chaque hivernage transforme cette immense montagne d'ordures en un foyer de pollution aux conséquences sanitaires et environnementales alarmantes.



ludisme à répétition. Et pourtant, on vit ici comme si notre santé ne comptait pas. »

Les larmes aux yeux, elle ajoute : « On nous promet des solutions chaque année, mais rien ne change. Nous, on vit avec la peur et la maladie. »

Des eaux souillées jusque dans les maisons Dès les premières précipitations, les ruissellements traversent les amas de déchets et charrient des liquides contaminés vers les habitations. Les rues se transforment en ruisseaux d'eaux sales, envahissant les concessions de mauvaises odeurs. Les riverains affirment qu'il devient difficile de manger, de dormir ou même de rester à l'intérieur lorsque le vent souffle depuis la décharge.

Au-delà de l'inconfort, les dangers pour la santé sont multiples. Les eaux stagnantes favorisent la prolifération des moustiques, augmentant les cas de paludisme. Les enfants sont par-

ticulièrement exposés aux infections liées à l'insalubrité. Les fumées persistantes du site, malgré les pluies, inquiètent les habitants qui redoutent des maladies respiratoires.

« Pendant l'hivernage, les ordures descendent parfois jusque dans les maisons », témoigne un habitant, dénonçant l'absence de solution durable malgré les alertes répétées.

Mme Diallo Aminata Sow, résidente du quartier, raconte sa souffrance : « Dès que la pluie commence, on ne respire plus. Les ordures descendent avec l'eau jusque dans nos concessions. Mes enfants tombent souvent malades, ils toussent, ils ont le pa-

Considérée comme la plus grande décharge du pays, Dar-es-Salam est décrite depuis longtemps comme une « bombe sanitaire ». Des manifestations ont régulièrement été organisées pour réclamer sa fermeture ou sa délocalisation.

Les autorités ont annoncé plusieurs projets de réhabilitation, mais sur le terrain, les habitants attendent toujours des résultats concrets. En attendant, l'hivernage continue de raviver les mêmes inquiétudes : maladies, pollution et odeurs pestilentielles rythment le quotidien de milliers de familles.

Ibrahima Sory Bangoura



CORDONNIERS

Gardiens de la durabilité face à l'ère du jetable

Le métier de cordonnier a longtemps été considéré comme un art, occupant une place centrale dans la vie quotidienne. Dans les décennies passées, posséder une paire de chaussures neuves relevait presque du luxe. Les contraintes économiques, l'absence de circuits commerciaux et le manque de production industrielle locale rendaient l'accès aux chaussures extrêmement difficile. Ainsi, une paire pouvait durer plusieurs années et, lorsqu'elle s'abîmait, le cordonnier devenait indispensable.



Son savoir-faire artisanal, transmis de génération en génération, consistait à redonner vie aux chaussures usées : réparer les semelles, renforcer les coutures et prolonger la durée de vie de ces biens précieux. Son atelier, souvent installé au bord des routes ou dans les marchés, était un espace de rencontre et de solidarité. Le cordonnier n'était pas seulement un

réparateur : il était un artisan de la résilience, garant de la dignité vestimentaire dans une société où l'apparence et la tenue avaient une forte valeur symbolique.

À partir des années 1990, plusieurs transformations ont bouleversé le métier. La mondialisation et l'ouverture des marchés ont entraîné l'arrivée massive

de produits importés. Les chaussures neuves, venues d'Asie ou d'Europe, sont devenues plus accessibles. Les jeunes générations, influencées par les tendances mondiales, privilégient désormais l'achat plutôt que la réparation. La société guinéenne est ainsi passée d'une logique de préservation et de

durabilité à une logique de consommation rapide. Ces mutations ont progressivement réduit le rôle central du cordonnier, jadis pilier de la vie quotidienne, aujourd'hui marginalisé par des marchés saturés de produits bon marché.

Pourtant, le métier n'a pas disparu. Les cordonniers

continuent d'exister, souvent dans les quartiers populaires, et répondent à une demande spécifique : réparation de chaussures de qualité, services de proximité rapides et peu coûteux, transmission artisanale à des apprentis, et parfois innovation locale avec la fabrication de sandales inspirées des modèles traditionnels africains. Mais la précarité demeure : absence de reconnaissance institutionnelle, manque de soutien technique et concurrence des produits importés.

Le cordonnier incarne ainsi l'histoire d'une société en transition. Derrière chaque paire de chaussures réparée se cache une mémoire collective, celle d'un peuple qui a longtemps valorisé la durabilité et l'ingéniosité locale.

À Conakry, Diallo Bou-bacar, cordonnier depuis 1998 installé à L'Aviation à Gbéssia, témoigne de cette réalité : « Depuis 1998, je pratique ce métier. On travaille avec une aiguille, la corde, les machines qui grattent et ouvrent les chaussures. Beaucoup de gens viennent encore, surtout ceux qui possèdent des chaussures chères. Certains quittent même de loin pour me trouver. »

Son parcours illustre la résilience des artisans. Ancien travailleur dans le

diamant, tombé malade, il s'est reconverti dans la cordonnerie après avoir commencé comme cireur. Avec courage, il a appris en observant les autres, puis s'est lancé.

« Ce métier, c'est un don de Dieu. Grâce à lui, je me suis marié, j'ai élevé mes enfants, payé mes loyers et leur éducation. »

Diallo a même tenté la fabrication de chaussures, mais la réparation reste plus rentable : « Dans la fabrication, il y a beaucoup d'intérêt, mais ça ne marche pas rapidement. Tandis que dans la réparation, il y a beaucoup de clients, ce qui grossit ton profit. »

Aujourd'hui, il lance un appel à l'État : « Les artisans sont des travailleurs qui gagnent avec la sueur de leurs fronts. Ailleurs, les artisans sont des rois. Chez nous aussi, ça doit être de même. Si l'État recense tous les cordonniers, cela peut devenir un corps de métier structuré et créer des emplois. »

Le cordonnier guinéen reste donc un artisan de l'histoire sociale et culturelle, témoin de la créativité et de la résilience d'un peuple face aux mutations économiques et culturelles.

Mohamed Dramé

LIGUE 1 GUICOPRES 2026

Haschou Kerrido élu meilleur Joueur de la saison

Le gardien international camerounais Haschou Kerrido a été sacré Meilleur Joueur de la Ligue 1 pour la saison sportive 2025-2026, une distinction qui récompense une campagne exceptionnelle sous les couleurs de l'AS Kaloum.



Arrivé au club au début de la saison, le portier s'est rapidement imposé comme l'un des piliers des performances de l'équipe. Grâce

à ses arrêts décisifs, son leadership et sa régularité, il a largement contribué à maintenir l'AS Kaloum parmi les formations les plus

compétitives de l'élite guinéenne.

Cette récompense vient couronner les efforts d'un gardien expérimenté, reconnu pour son sang-froid, son sens de l'anticipation et sa capacité à rassurer sa défense dans les moments cruciaux. Déjà apprécié du public guinéen pour son passage remarqué au CI Kamsar, Haschou Kerrido a confirmé cette saison toute l'étendue de son talent.

Sous ses gants, l'AS Ka-

loum a réalisé une campagne remarquable, occupant à plusieurs reprises les premières places du classement. Très ému après l'annonce de son sacre, le gardien camerounais a dédié ce trophée à ses coéquipiers, au staff technique et aux supporters, soulignant que cette distinction individuelle est avant tout le fruit d'un travail collectif.

Avec ce titre de Meilleur Joueur de la Ligue 1 2026, Haschou Kerrido entre un peu plus dans l'histoire récente du championnat guinéen et confirme son statut de référence parmi les meilleurs gardiens évoluant en Afrique de l'Ouest.

Ibrahima Sory Bangoura

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Une mission de la CAF à Conakry

L'arrivée prochaine d'une mission d'experts de la Confédération africaine de football (CAF) à Conakry suscite un regain d'espoir dans le monde sportif guinéen. Alors que les travaux de rénovation des principales infrastructures footballistiques se poursuivent, cette visite apparaît comme une étape décisive vers une éventuelle réhomologation des stades nationaux.

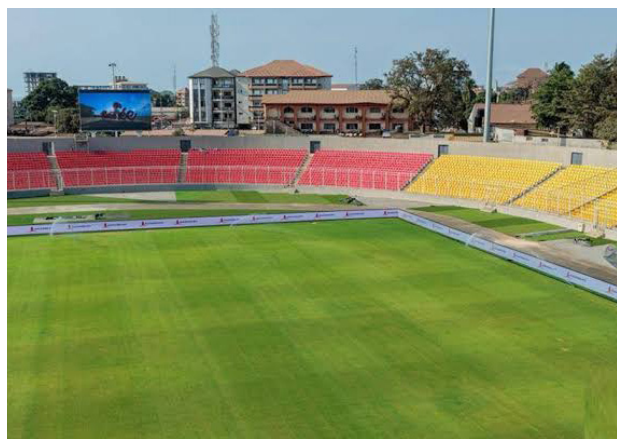


continentales à Conakry.

Au-delà de l'aspect technique, cette mission représente un test de crédibilité pour le vaste programme de modernisation des infrastructures sportives engagé dans le pays. Une issue favorable pourrait marquer un tournant pour le football guinéen et renforcer la candidature de la Guinée à l'organisation de compétitions régionales et continentales dans les années à venir.

La CAF suit de près l'évolution des chantiers du Stade du 28-Septembre et du Stade Général Lansana Conté de Nongo. Une première évaluation, réalisée en 2025, avait permis aux experts de constater l'avancement des travaux engagés par les autorités. En mars 2026, la Fédération guinéenne de football avait annoncé qu'une nouvelle mission technique était prévue afin de vérifier la conformité des installations aux normes exigées. L'objectif est clair : obtenir la réhomologation du Stade du 28-Septembre et permettre aux équipes nationales ainsi qu'aux clubs engagés dans les compétitions africaines de recevoir leurs adversaires à domicile.

Depuis plusieurs années, l'absence de stades homologués a contraint la Guinée à délocaliser ses rencontres internationales, avec des conséquences sportives, économiques



et symboliques importantes. Les supporters guinéens attendent donc avec impatience le retour des grandes affiches

nées à venir.

Si aucune décision officielle n'est attendue avant la fin de l'inspection, la visite des experts de la CAF est déjà perçue comme un signal encourageant. Entre espoir et prudence, les acteurs du football guinéen savent que les prochains mois seront déterminants pour l'avenir des stades du pays.

Ibrahima Sory Bangoura



TOURNOI AFRICAIN DE QUALIFICATION

OLYMPIQUE DE FOOTBALL FÉMININ

le Syli National et les cadors africains fixés sur leur destin

Les 35 nations en lice, dont le Maroc, le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire ou encore l'Algérie, connaissent désormais leur programme et leurs adversaires dans la course aux deux uniques billets pour Los Angeles 2028.



1er tour (Matches aller-retour : 1er - 9 juin 2026)

Soudan - Comores

Soudan du Sud - Madagascar

Maurice - Djibouti

2e tour (Fenêtre internationale : 5 - 13 octobre 2026)**

Match 7/8 : Tunisie - Sénégal

Match 9/10 : Bénin - Mali

Match 11/12 : Congo - Maroc

Match 13/14 : Soudan ou Comores - Nigeria

Match 15/16 : Guinée - Cameroun

Match 17/18 : RD Congo - Côte d'Ivoire

Match 19/20 : République centrafricaine - Algérie

Match 21/22 : Burkina Faso - Guinée équatoriale

Match 23/24 : Rwanda - Éthiopie

Match 25/26 : Botswana - Tanzanie

Match 27/28 : Angola - Namibie

Match 29/30 : (Soudan du Sud ou Madagascar) - Afrique du Sud

Match 31/32 : Seychelles - Kenya

Match 33/34 : Malawi - Zimbabwe

Match 35/36 : Ouganda - Zambie

Match 37/38 : (Maurice ou Djibouti) - Ghana

Après ce deuxième tour d'octobre 2026, les trois derniers tours décisifs s'étaleront tout au long de l'année 2027.

Bonne chance au Syli Féminin ! Fatoumata Djiwo Diallo

La route vers les prochains Jeux Olympiques prend officiellement forme pour le football féminin africain. Le tirage au sort, effectué le mercredi 29 avril dernier, a défini le tableau complet d'une campagne de qualifications qui a débuté le 1er juin et s'étirera jusqu'au 4 décembre 2027.

Cinq tours pour deux tickets olympiques

Le format est implacable : cinq tours disputés en matches aller-retour. Le premier tour, qui met aux prises les six équipes les moins bien placées au classement FIFA - à savoir le Soudan, les Comores, le Soudan du Sud, Madagascar, l'Île Maurice et Djibouti -, se clôturera le 9 juin. Les vainqueurs de ces doubles confrontations valideront leur billet pour l'étape suivante.

Toutes les autres nations, y compris la Guinée, entreront en lice directement au deuxième tour, en octobre prochain. Ce sera notamment le cas du Maroc, finaliste de la CAN 2022, qui défiera le Congo. Un

choc de haut vol face au Nigeria, champion d'Afrique en titre et présent aux JO de Paris 2024, pourrait d'ailleurs avoir lieu dès le troisième tour pour les Marocaines.

Exemptée de premier tour, la Guinée aura fort à faire puisqu'elle se mesurera au Cameroun, un des géants du football féminin continental, dans une double confrontation électrique.

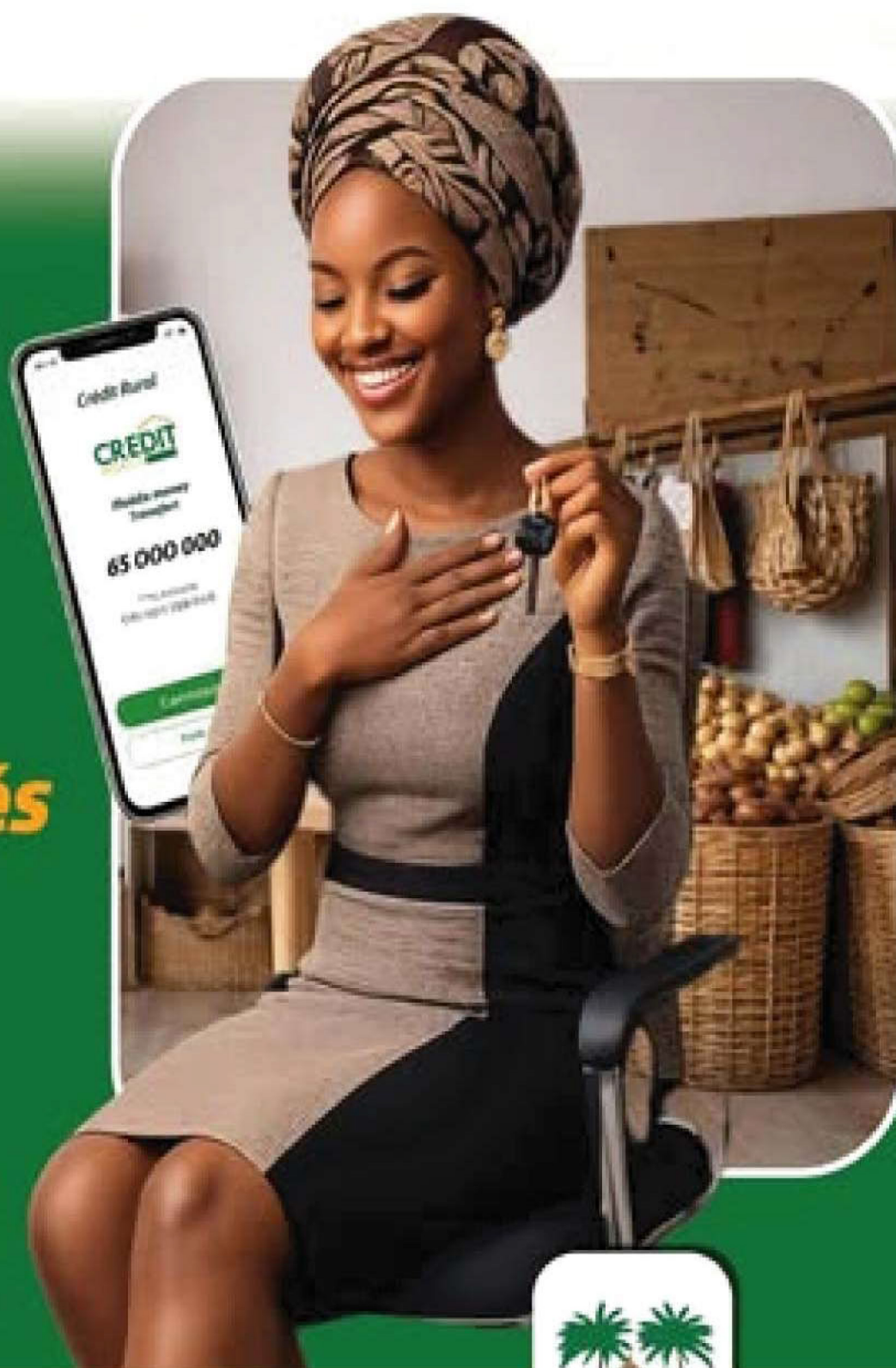
De leur côté, le Sénégal et la Tunisie s'affronteront dans un duel maghrébo-ouest-africain prometteur. Le vainqueur de ce choc retrouvera le qualifié de l'affiche Mali-Bénin. Pour l'Algérie, l'aventure débutera face à la République centrafricaine.

Enfin, la Zambie, également présente à Paris 2024, devra d'abord écarter l'Ouganda avant un potentiel choc face au Ghana, avec l'espoir de décrocher une troisième qualification olympique consécutive.

Le calendrier complet des deux premiers tours



**Le moment
où tu réalises
que tes projets
sont enfin financés
grâce au CRG.**



CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55



Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025

HOROYA
Quotidien national

QHoroya
Journal Horoya
www.horoya.net.gn

POUR VOS ABONNEMENTS

Siège : Dans l'enceinte de la RTG Boulbinet - Kaloum
Tél: +224 664 633 212 / 623 693 886 - BP : 191 Conakry
E-mail : horoya1958@gmail.com